

# Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Janvier 2022

**Thomas Aeschi**  
tire le bilan de la  
mi-législature

Pages 8-9



**Guy Parmelin :**  
mon plan pour la  
prospérité de la Suisse

Page 12



**Ueli Maurer s'en-**  
gage pour renforcer  
la Suisse

Page 13



## 1x OUI, 3x NON pour la Suisse

# Allez voter maintenant !

Pages 3-7

Four example ballot papers for the 13 February 2022 referendum. Each ballot is titled "Bulletin de vote pour la votation populaire du 13 février 2022" and includes the Swiss Confederation logo and name in four languages. The questions and responses are:

- Top-left: "Acceptez-vous l'initiative « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès » ?" Response: **NON**
- Top-right: "Acceptez-vous l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) » ?" Response: **NON**
- Bottom-left: "Acceptez-vous la modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT) ?" Response: **Oui**
- Bottom-right: "Acceptez-vous la loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias ?" Response: **NON**

# Pénurie d'électricité: le Conseil fédéral doit éviter la catastrophe!

La Suisse risque de manquer d'électricité dès 2024, avec les conséquences catastrophiques que l'on peut imaginer pour tous ses habitants. L'UDC s'engage pour un approvisionnement énergétique sûr, indépendant et avantageux.

C'est un secret de polichinelle: la stratégie énergétique 2050 a échoué. Les principaux représentants de l'économie, de la Confédération et de la science sont unanimes à ce propos: la plus grande menace pour notre pays est une pénurie d'électricité, laquelle sera une réalité dans deux ou trois ans déjà.

Une catastrophe contre laquelle l'UDC met en garde depuis longtemps. Une pénurie d'électricité aurait des conséquences bien plus graves pour notre pays que la crise du coronavirus, car elle toucherait durement tous ses habitants: **l'électricité est une énergie clé pour la Suisse, et sans elle, c'est toute la vie qui s'effondre.** Les denrées alimentaires et autres produits de consommation courante se feront rares, les soins de santé et l'approvisionnement en argent ne seront plus garantis, il ne sera plus possible – ou seulement de manière très limitée – de se chauffer, de cuisiner, de se doucher et bien d'autres activités du quotidien encore.

Et que fait la conseillère fédérale en charge du dossier, Simonetta Sommaruga? Rien! Il n'y a en effet personne qui soit responsable de garantir l'approvisionnement en énergie. La conseillère fédérale préfère se focaliser sur la réduction des émissions de CO2 plutôt que de protéger les habitants de la Suisse de cette catastrophe.

La protection du climat est à l'honneur, mais la Suisse est déjà une élève modèle dans ce domaine: depuis 1990, nous avons en effet réduit les émissions de CO2 par habitant

de 35%! Si cet indicateur est si important, c'est parce que l'immigration massive, et donc la croissance démographique, viennent réduire à néant les économies de CO2. Une réalité que la conseillère fédérale refuse de regarder en face.

Et pour éviter cette catastrophe annoncée, l'UDC demande au Conseil fédéral:

- d'engager **immédiatement un « général » de l'électricité** et de charger ce dernier d'élaborer d'ici cet été **des solutions pour un approvisionnement en électricité qui soit sûr, indépendant et avantageux.**
- de repousser **les objectifs de réduction des émissions de CO2** en faveur d'un approvisionnement énergétique sûr pour notre pays.
- d'interpeller **les cantons et les villes qui mènent une politique énergétique irresponsable.** Concrètement, un **rationnement de l'électricité doit d'abord toucher des cantons comme Zurich et Bâle-Ville** dont la politique énergétique, qui interdit par exemple les chauffages au

mazout, favorise l'émergence d'une situation de pénurie.

Lors de leur assemblée de Reconvillier, les délégués de l'UDC Suisse ont donné mandat à la direction du parti de tout entreprendre pour assurer un approvisionnement énergétique sûr, indépendant et avantageux.

Les délégués ont en outre décidé des **mots d'ordre pour les votations du 13 février.** Nous disons **OUI à la suppression des droits de timbre pour garantir nos emplois, NON aux millions d'impôts pour les médias étatiques, NON à l'initiative extrême sur l'interdiction de la publicité pour le tabac et NON à l'initiative sur l'interdiction de l'expérimentation animale,** qui met en danger les soins de santé. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans les pages qui suivent.



**Marco Chiesa**

Conseiller aux Etats et président de l'UDC Suisse



# Non au loup étatique dans la bergerie médiatique

Le train de mesures en faveur des médias en votation le 13 février représente un danger important pour le paysage médiatique suisse. L'indépendance de la presse et des médias en général est en jeu. Ce projet représente un changement de paradigme très important et tout simplement inacceptable.



par Manfred Bühler  
Président UDC Berne  
Cortébert (BE)

Le paysage médiatique est en pleine mutation. Développement de l'Internet, des réseaux sociaux, digitalisation ou perte de revenus publicitaires sont les maîtres-mots évoqués en la matière ces dernières années.

Aujourd'hui, le Parlement souhaite engager plus de 150 millions de francs supplémentaires par année dans le paysage médiatique en augmentant et en créant de nouvelles aides publiques. Les montants pour la distribution des journaux (rabais de tarif postal), le soutien à la presse associative et le soutien aux radios et TV locales existent déjà et seraient massivement augmentés. Nouvellement, les médias en ligne payants et la distribution matinale des journaux seraient soutenus à hauteur de 30 millions respectivement 40 millions par année.

Il a été calculé que quelque 70% de ces aides finiront dans la poche de grands groupes de presse nationaux ou internationaux. Ces derniers sont organisés selon les principes de l'économie de marché et dégagent des bénéfices importants. Il est choquant d'attribuer encore de l'argent public dans un tel contexte.

## On ne frappe pas la main qui nous nourrit !

Par ailleurs, le problème principal de ces nouvelles subventions réside dans la perte potentielle d'indépendance des



Les médias financés par l'État perdent leur crédibilité. Seuls les médias indépendants peuvent contrôler l'État. Or, l'État veut contrôler les médias et les rendre dociles. "Ne mords pas la main qui te nourrit", rappelle le célèbre dicton populaire.

médias soutenus. Traditionnellement appelés quatrième pouvoir, les médias sont entre autres en charge de contrôler et critiquer l'action de l'État et d'assurer une diversité des opinions afin de contribuer au débat démocratique. Or, si tous les médias reçoivent une manne toujours grandissante de l'État pour se financer, ils ne se risqueront plus, ou en tous les cas moins, à exercer leur mandat face à l'État. On ne frappe pas la main qui nous nourrit ! Il est donc particulièrement dangereux pour la qualité du débat public que de l'argent provienne directement de la Confédération pour alimenter les caisses des journaux, des radios, télévisions et sites Internet privés de notre pays.

De plus, il est hautement probable que les aides directes, notamment pour la presse en ligne, sont contraires à la

Constitution fédérale. Cette dernière ne régit que la radio et la télévision et ne prévoit aucune compétence fédérale en matière de journaux ou d'Internet. Divers avis de droit ont confirmé ce constat et il est d'autant plus nécessaire de voter non à un train de mesures qui ne respecte pas notre charte fondamentale.

Les médias de qualité de par leur contenu et les médias régionaux proches de leur public parviennent à se financer sans difficultés majeures dans la plupart des cas. Il n'appartient pas à la Confédération de financer un secteur privé en plus des 1200 millions de francs annuels récoltés par la redevance et qui assurent le service public national et régional en matière de radio et de télévision. Les exemples de petits journaux régionaux rentables ne manquent pas et permettent d'être optimiste !

# Mots d'ordre de l'UDC Suisse

Lors de l'assemblée des délégués du 15 janvier 2022 à Reconvilier (BE), les délégués de l'UDC Suisse ont pris position sur les objets soumis au vote populaire du 13 février 2022 : c'est un OUI clair à la modification de la loi fédérale sur le droit de timbre, par 210 oui et 1 non. La suppression du droit de timbre allègera la charge des PME et des start-ups et contribuera dès lors à la sauvegarde de nos emplois et au maintien d'une place industrielle suisse forte.

Les délégués ont en revanche nettement rejeté le train de mesure en faveur des médias, par 204 voix contre et 3 voix pour. Les petits médias locaux et régionaux ne profiteront guère des centaines de millions d'argent public prévus

par ce train de mesure, contrairement aux grandes et riches maisons d'édition suisses alémaniques comme Ringier ou Tx-Media (Tagesanzeiger).

Les délégués ont également dit non aux deux initiatives populaires extrêmes « oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine » (208 contre, 2 pour et 2 abstentions) et « oui à la protection

des enfants et des adolescents contre



220 délégués et 25 invités ont pris part à l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse le samedi 15 janvier 2022 à Reconvilier (BE).

la publicité pour le tabac » (190 contre, 11 pour et 4 abstentions).

## 21<sup>e</sup> coupe de jass de l'UDC avec des élus fédéraux de l'UDC

Samedi, 19 février 2022

09h45 – 16h00, ouverture des portes 9h00 à la Lintharena – Glarnerland

### Mode

Chibre avec un partenaire tiré au sort.  
4 passes de 12 jeux chacune, 48 jeux évalués.

### Type de cartes

Cartes françaises et suisses alémaniques.

### Prix

Il y a de nombreux prix attractifs. Chaque participant reçoit un petit cadeau. Challenge pour la gagnante ou le gagnant.

### Valeur des prix

1er prix Fr. 300.-  
2e prix Fr. 200.-  
3e prix Fr. 100.-

### Frais de participation

- Inscription : Fr. 30.-  
À payer à la caisse à l'entrée
- Repas de midi: Fr. 25.-  
Des bons seront disponibles à la caisse

### Participants

Tous les élus de l'UDC, les membres et sympathisants de l'UDC ainsi que tous les amateurs de jass sont cordialement invités à cet événement convivial.

### Inscription

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de vous inscrire au moyen du talon ci-dessous par e-mail ou par courrier jusqu'au 11 février 2022 au plus tard (places limitées). Après votre inscription, vous recevrez une confirmation écrite de votre participation.

### Organisation

UDC Glaris sous la direction du président du comité d'organisation, le Landrat Thomas Tschudi (GL) et la conseillère nationale Stefanie Heimgartner (AG).  
Responsable du tournoi : Fabian Cadonau.



Je m'inscris à la 21<sup>e</sup> coupe de jass de l'UDC du samedi 19 février 2022 :

Cartes françaises     Cartes suisses-allemandes     c'est égal

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ NPA/Lieu : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Inscription jusqu'au 11 février 2022 au plus tard à :

UDC Suisse, Secrétariat général, Case postale, 3001 Berne, Tél. 031 300 58 58 – E-mail: gs@svp.ch

**ATTENTION** : Les mesures de protection Covid du Conseil fédéral en vigueur au moment de l'événement s'appliquent !



### IMPRESSUM

FRANC-PARLER | FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Édition : 5'500 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Generalsekretariat, Postfach, 3001 Bern | Tél. : 031 300 58 58 | Fax : 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Crédits photos: UDC Suisse, UDC Vaud, Goal AG, Services du Parlement 3003 Berne, iStock.com, Unsplash.com

# Droit de timbre : comment récolter du blé avant les semailles

**Le droit de timbre d'émission constitue une remarquable manière de mettre la charrue avant les bœufs. La logique veut qu'on investisse et qu'ensuite seulement, on profite des éventuels bénéfices. Avec cet impôt, on fait le très exact inverse, on prélève le grain plutôt que de le semer.**



par Céline Amaudruz  
Conseillère nationale  
Vice-présidente UDC  
Suisse, Genève (GE)

Le tissu économique suisse se caractérise par sa diversité, ce qui lui confère une indéniable résilience en cas de crise mais il serait particulièrement imprudent de croire qu'il en sera toujours ainsi. L'avantage fiscal dont bénéficient les entreprises va considérablement s'amenuiser eu égard aux nouvelles règles internationales en préparation. Nous allons devoir nous adapter aux futurs standards OCDE qui prévoient un taux plancher fiscal de 15% pour les entreprises. Actuellement, le taux suisse moyen est de 14,9%, certains cantons étant largement en-dessous comme Zoug avec

11,9% ou Genève avec 14%. Notre pays ne sera plus aussi attractif pour les investisseurs qu'il ne l'est aujourd'hui alors que la capacité de financement constitue un préalable pour la naissance et le développement de toute entreprise. Certes, le droit de timbre ne s'applique qu'à partir du seuil

d'un million mais il dissuade les investisseurs dans la mesure où il est prélevé avant même que le premier franc ne soit gagné.

## Ne fragilisons pas les emplois

Il est évident que la perspective d'être taxé sur du capital qui n'a encore rien rapporté n'est pas particulièrement enthousiasmante et ne peut que compliquer la vie des entreprises naissantes ou le refinancement de celles qui manquent de fonds propres suite à une crise écono-

entreprises marchandes en Suisse et générant deux tiers des emplois chez nous. Le droit de timbre fragilise donc directement les travailleurs en compromettant l'avenir des entreprises qui les emploient.

Evidemment, la gauche hurle au scandale, évoquant un nouveau cadeau fait aux riches. Elle se trompe, comme souvent. La suppression du droit de timbre d'émission est un soutien en faveur de notre tissu économique confronté à une concurrence internationale de plus en plus féroce. C'est un geste envers nous toutes et tous qui contribuons par notre travail à la prospérité de notre pays. Jusqu'ici, la qualité suisse, notre savoir-faire, nos compétences nous ont permis de tirer notre épingle du jeu et de rester aux premières places au niveau mondial mais rien n'est jamais acquis pour autant.

J'aimerais pour conclure relever que les opposants les plus fervents à la suppression du droit



**Préserver et valoriser les emplois est une priorité absolue pour l'UDC. C'est pourquoi il faut rejeter l'impôt néfaste sur les PME. C'est pourquoi le droit de timbre, qui nuit aux PME, doit être supprimé.**

mique. Par simple information, on pourrait considérer que seules les multinationales sont concernées par le droit de timbre mais on aurait tort. En fait, près de 90% des entreprises touchées par cet impôt sont des PME. On parle ici de sociétés de moins de 250 employés, formant plus de 99% des

de timbre sont donc hostiles à un geste de 250 millions de francs en faveur de notre économie, de nos emplois tout en militant pour verser 2 milliards à l'Union européenne. A chacun sa priorité. Pour l'UDC, c'est oui à la Suisse donc oui à la suppression du droit de timbre !

# L'interdiction des expériences met notre santé en danger

L'initiative populaire " Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès" exige une interdiction totale de l'expérimentation animale et de la recherche sur l'être humain. L'importation et le commerce de tous les produits développés en recourant à l'expérimentation animale ou humaine doivent également être interdits - avec des conséquences fatales pour tout notre système sanitaire.



par Martin Haab  
Conseiller national  
Metmenstetten (ZH)

Si cette initiative extrême est acceptée le 13 février, il faut s'attendre à des conséquences négatives de grande am-

plification des médicaments vitaux et exclut les patients du progrès médical. Il en résulterait une médecine à deux vitesses. L'initiative serait en outre incompatible avec diverses obligations internationales et entraînerait la mise en place d'un appareil de contrôle massif.

Au cours des 40 dernières années, le nombre d'expériences sur les animaux a été réduit de 70 %. Aujourd'hui déjà,

tro) ou même à des études basées sur des simulations (in silico). En réalité, ce sont les principes mêmes visant à minimiser continuellement les expériences sur les animaux vivants qui sont au cœur de la démarche des initiateurs.

## L'initiative nuit à l'agriculture

Les expériences sur les animaux sont catégorisées en degrés de gravité (DG). Seules 3% de toutes les expériences sont liées à de graves contraintes pour l'animal. La Suisse dispose de la loi sur la protection des animaux la plus stricte au monde, qui s'applique également à la détention d'animaux de laboratoire. Les expériences sur les animaux doivent être autorisées par une commission d'expérimentation animale, dont font également partie des représentants des organisations de protection des animaux. Cette initiative extrême nuit également à l'agriculture et à la médecine vétérinaire. En effet, elle vise à interdire certaines étapes de la formation, jusqu'aux soins des onglons !

L'initiative ne précise pas ce qu'il faut entendre par expérimentation humaine. Selon l'interprétation, toute recherche sur l'être humain serait interdite, non seulement en médecine, mais aussi par exemple en psychologie, en sociologie et en sciences du sport. Il ne serait plus permis de mener un projet de recherche avec des personnes adultes, capables de discernement, qui souhaitent y participer par intérêt scientifique ou par solidarité.

Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral, le Parlement et, avec eux l'UDC, recommandent de voter massivement NON le 13 février.



L'initiative ne nuit pas seulement à la santé des humains, mais aussi à celle des animaux. Le cadre dans lequel les expériences sont menées en Suisse est conforme à l'éthique et au bien-être des humains et des animaux. Tous les groupes politiques à Berne appellent à rejeter l'initiative.

pleur pour les soins médicaux en Suisse, sa recherche et ses universités. L'initiative met en péril la santé de la population suisse de manière irresponsable. Elle met en péril l'approvisionnement en

la recherche et la science sont tenues de renoncer autant que possible à l'expérimentation animale (in vivo). Pour ce faire, elles ont recours à des alternatives basées sur des cultures cellulaires (in vi-

# NON à une initiative extrême, dangereuse et superflue

Cette initiative stipule que la Confédération interdise pour les produits du tabac toute forme de publicité qui atteint les enfants et les jeunes. La nouvelle loi sur le tabac votée par le Parlement en automne 2021 est un bon compromis pour protéger la jeunesse sans nuire à l'économie. Ainsi la protection de la jeunesse contre les produits du tabac est déjà ancrée dans la législation.



par Jean-Pierre Grin  
Conseiller national  
Pomy (VD)

Le Gouvernement, le Parlement et les milieux économiques s'opposent à des restrictions trop sévères vis-à-vis de la publicité pour le tabac. Avec cette initiative on commence par interdire la publicité pour le tabac, puis ce sera le vin, le sucre, les saucisses et d'autres produits. C'est pourquoi cette proposition vise en réalité à terme une interdiction pure et simple de toute publicité.

Celle destinée aux enfants et aux jeunes est déjà interdite depuis 1995, donc cette nouvelle proposition désire inclure également la publicité qui s'adresse aux adultes, alors que chacun est responsable de sa propre santé.

En cas d'interdiction extrême de la publicité, ce sont finalement les consommatrices et les consommateurs qui passeront à la caisse, car la publi-

cité finance en partie des biens et des services importants. Sans publicité, les journaux et les magazines ainsi que les manifestations culturelles et autres deviendront plus chères.

## Ne pas infantiliser les adultes

Il est important de rappeler que la liberté économique et commerciale implique que l'on puisse faire de la pu-

ce serait hypocrite d'en interdire la publicité.

Il est d'autre part surprenant, que les milieux de gauche qui soutiennent cette initiative se battent pour libéraliser le cannabis. Chercher l'erreur !

## Le bon compromis suisse

La nouvelle loi sur le tabac votée par le Parlement en automne 2021 est un bon compromis pour protéger la jeunesse sans nuire à l'économie. Contrairement à l'initiative populaire extrême, la nouvelle loi est mesurée et cible bien les jeunes. La publicité pour le tabac dans la presse et sur internet ne sera pas interdite de manière générale. La nouvelle loi comprend en revanche une interdiction de publicité pour les journaux, les revues et les sites in-

ternet destinés aux mineurs. Elle interdit l'affichage public pour les produits du tabac et les cigarettes électroniques, ainsi que la publicité dans les cinémas, les transports et les bâtiments publics de même que sur les terrains de sport.

C'est pour toutes ces raisons que je dis non à cette initiative.



Le Parlement a adopté une nouvelle loi sur les produits du tabac qui protège efficacement les mineurs contre la publicité pour les produits du tabac. L'initiative de la gauche est superflue et dangereuse.

blicité pour des produits légaux. Les interdictions de publicité nuisent à l'innovation en empêchant les entreprises de faire connaître leurs nouveaux produits. En finalité il ne s'agit pas d'être pour ou contre les cigarettes, celles-ci sont dangereuses, mais autorisées en Suisse, la nouvelle loi cadre et cible mieux cette dangerosité. Un produit qui est autorisé,

# Pour un avenir sûr et lib

La pression exercée par l'UDC depuis des années a porté ses fruits : le 26 mai 2021, le Conseil fédéral a rompu les négociations sur l'accord institutionnel entre la Suisse et l'UE. Mais l'UE pose déjà de nouvelles exigences à la Suisse. Ainsi, la préservation de la souveraineté et de l'indépendance, et donc de la liberté de la Suisse, restera la mission principale de l'UDC durant la deuxième moitié de cette législature.



par Thomas Aeschi  
Conseiller national et  
chef du groupe UDC  
Baar (ZG)

Durant la première moitié de la 51e législature 2019-2023, l'UDC a remporté des succès importants au Parlement et dans les urnes. Ainsi, le 26 mai 2021, le Conseil fédéral a décidé de ne pas signer l'accord institutionnel entre la Suisse et l'UE et de rompre les négociations. Par ailleurs, la loi sur le CO2 a été rejetée le 13 juin 2021. Les deux initiatives agricoles extrêmes ont également été rejetées grâce à l'engagement de l'UDC. Notre parti a également remporté un grand succès auprès des électeurs, malgré l'opposition de tous les autres partis, en disant **oui à l'interdiction de se dissimuler le visage**. Les Suisses ont ainsi donné un signal fort contre l'islam politique. Enfin, l'UDC a obtenu du Parlement qu'il suspende le **pacte de l'ONU sur les migrations**. Celui-ci restreindrait massivement l'autodétermination des Suisses en matière de politique des étrangers et d'immigration.

L'UDC sera également sollicitée durant la deuxième moitié de la législature. Sa tâche principale reste la **préservation de la souveraineté et de l'indépendance, et donc de la liberté de la Suisse**. L'UDC continuera à combattre vigoureusement les nouvelles exigences de l'UE concernant la reprise automatique du droit européen, le règlement des litiges par la Cour de justice de l'UE, la reprise du régime des aides d'Etat de l'UE et des contributions régulières à la cohésion à

hauteur de celles de la Norvège, membre de l'EEE.

Bien que le peuple et les cantons aient décidé il y a près de huit ans de contrôler l'immigration par des plafonds annuels et des contingents, ce mandat constitutionnel n'a toujours pas été mis en œuvre. Au cours des huit dernières années, plus de 438'000 personnes de plus sont entrées en Suisse que celles qui en sont sorties. Cela correspond à plus que le nombre d'habitants de la ville de Zurich. Sans contre-mesures, la Suisse comptera plus de 10 millions d'habitants en 2035 (1990 : 6,7 millions d'habitants). L'UDC se bat pour que **l'immigration des étrangers soit gérée de manière autonome, comme l'a décidé le peuple**.

Aujourd'hui, environ 530 millions de personnes vivent en Europe, tandis que 1,25 milliard d'habitants vivent en Afrique.

Alors que le taux de natalité en Europe est plutôt en baisse, la population africaine atteindra 2,5 milliards d'Africains d'ici 2050. Ce déséquilibre de développement entraînera des mouvements migratoires beaucoup plus importants qu'aujourd'hui. Alors que le revenu moyen suisse s'élève à 78'000 francs, celui de l'UE est d'environ 24'000 euros et celui de l'Afrique d'environ 2'000 dollars. De telles différences de revenus sont un puissant facteur d'attraction dans un monde globalisé. **L'UDC demande un changement de paradigme dans la politique d'asile, afin que l'asile ne soit plus accordé aux migrants économiques qui entrent dans notre pays via plusieurs pays tiers sûrs**. En outre, l'UDC demande qu'à l'avenir, le peuple décide de l'accueil de ce que l'on appelle les "réfugiés de contingent".

Une pénurie d'électricité constitue une grande menace pour la Suisse et pour-



Le 26 mai 2021, le président de la Confédération Guy Parmelin, membre de l'UDC, a mis fin aux négociations visant à soumettre la Suisse à l'accord-cadre avec l'UE. Un mois plus tard, les cadres et amis de l'UDC se sont réunis face au Grütli, à Morschach, autour du feu de la liberté.

re !

## Voici les succès de l'UDC pour la Suisse



-  **Une Suisse libre et indépendante (pour l'instant) assurée :** Le 26 mai 2021, le Conseil fédéral rompt, comme le demandait l'UDC depuis des années, les négociations sur l'accord institutionnel Suisse-UE.
-  **Jalon pour éviter une Suisse à 10 millions d'habitants grâce à la gestion autonome de l'immigration :** Suspension du pacte de l'ONU sur les migrations, néfaste, qui aurait entraîné une libre circulation mondiale des personnes.
-  **Allègement de la charge pesant sur la classe moyenne, les PME et les citoyens :** Les impôts (par ex. droit de timbre) ont pu être réduits et l'introduction de nouvelles taxes (par ex. taxe sur les billets d'avion) a pu être évitée.
-  **Garantie de la prévoyance vieillesse :** Sous l'impulsion de l'UDC, un compromis bourgeois stabilise le premier et le deuxième pilier.
-  **Lutte contre une politique COVID 19 arbitraire et disproportionnée :** Grâce à l'engagement de l'UDC, le chef du Département de la santé Alain Berset et la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral n'ont pas pu agir de manière plus autoritaire comme ils le souhaitaient.
-  **L'UDC met la lumière sur la « chambre noire » du Conseil des Etats :** A partir de 2022, tous les votes au Conseil des Etats seront publiés au moyen d'une liste nominative, comme au Conseil national.

## Voici les dommages causés par les autres partis



-  **L'extension de la norme pénale antiraciste en raison de l'orientation sexuelle** a été approuvée par le peuple le 9 février 2020.
-  Le Parlement a dit oui à la "**rente pont**" le 19 juin 2020, au lieu de résoudre le problème d'une immigration débridée.
-  Le 21 septembre 2020, le Parlement a décidé de dépenser **plus de 11 milliards de francs pour la coopération internationale d'ici 2024**.
-  **L'initiative populaire de l'UDC "Pour une immigration modérée (initiative de limitation)"** a été rejetée par le peuple le 27 septembre 2020.
-  **La loi sur la chasse** a été rejetée par le peuple à la même date.
-  Le **congé de paternité de deux semaines** a été accepté par le peuple le même jour.
-  Le Conseil national a décidé le 4 mai 2021 **d'augmenter le contingent pour les ressortissants de pays tiers**, ce qui permettrait à encore plus de personnes extérieures à l'UE d'immigrer en Suisse.
-  **Le mariage pour tous et le don de sperme** pour les couples de lesbiennes ont été approuvés par le peuple le 26 septembre 2021.
-  **L'initiative sur les soins**, par laquelle les syndicats demandaient une convention collective de travail nationale incluant un salaire minimum, des conditions de travail uniformes et une retraite anticipée, a été acceptée par le peuple le 28 novembre 2021.
-  Le peuple a dit oui **à la loi Covid 19**, le 13 juin 2021 et le 28 novembre 2021.

rait, selon la Confédération, devenir réalité d'ici deux à trois ans déjà. Afin d'éviter des crises énergétiques imminentes, l'UDC demande que **l'objectif premier soit la sécurité de l'approvisionnement** et donc l'augmentation de la production d'électricité nationale : la Suisse ne doit pas compter sur les importations, car l'UE limitera les exportations en cas de pénurie ("EU first"). Il faut en outre mettre l'accent sur **l'énergie hydraulique et nucléaire**, piliers fiables de l'approvisionnement en électricité de la Suisse, et prolonger la durée de vie des centrales nucléaires existantes.

La **neutralité armée de la Suisse**, qui remonte aux guerres de Souabe (1499), à la bataille de Marignano (1515), à la paix de Westphalie (1648) et au Congrès de Vienne (1815), doit être maintenue à tout prix, surtout dans le contexte actuel de bouleversements géopolitiques. Ainsi, **l'UDC s'oppose fermement à une adhésion de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU dans les années 2023/24**. Et pour garantir la protection de la population civile contre les dangers aériens, il faut impérativement maintenir et renforcer la défense avec un **non à l'initiative du GSsA "Stop F-35"**.

Le **fédéralisme** et la **démocratie directe** doivent absolument être protégés. De plus en plus de compétences sont retirées aux cantons et aux communes et centralisées dans la Berne fédérale, voire dans des organisations internationales. Parallèlement, les décisions populaires ne sont plus prises au sérieux, comme l'a montré la non-application de l'initiative sur l'immigration de masse (art. 121a de la Constitution fédérale), acceptée par le peuple et les cantons. **L'UDC s'oppose à ces tendances centralisatrices largement répandues et s'engage pour la défense de nos droits populaires.**



L'ARGENT  
DU CONTRIBUABLE

**Non aux milliards**

**du contribuable**

**pour les millionnaires**

**zurichois des médias**

**LOI SUR LES MÉDIAS**

**NON**

**LE 13 FÉVRIER**

La Confédération entend désormais subventionner les riches éditeurs à hauteur de 178 millions de francs par an afin de les faire tomber sous la coupe des politiques. C'est un poison pour la démocratie. Par conséquent, le 13 février, dites «Non» à ce financement aussi inutile que néfaste des médias par l'État.

[medias-train-de-mesures-non.ch](http://medias-train-de-mesures-non.ch)

# Energie électrique : nous devons compter sur nous-mêmes !

**Mobilité, travail à domicile, connectivité, confort... nos besoins en énergie électrique sont toujours plus volumineux et exigeants. Mais, mis à part la foudre, l'électricité ne tombe pas du ciel et notre production helvétique – surtout en hiver – ne nous suffit plus. Que faire à part tirer la prise ?**



par Pierre-André Page  
Conseiller national  
Châttonnaye (FR)

En ce début d'année, la pandémie de la Covid-19 ne semble pas montrer des signes de faiblesse... Et l'incertitude, l'imprévisibilité sont les dénominateurs communs de ces vagues successives qui, depuis deux ans maintenant, déferlent sur notre so-



**La stratégie énergétique 2050 développée par les idéologues de la gauche et des verts a échoué. Une situation de pénurie d'électricité est la plus grande menace pour notre pays - avec des conséquences catastrophiques pour tous les habitants de la Suisse. Le Conseil fédéral doit agir maintenant !**

ciété, notre économie, nos vies personnelle, sociale, sportive, culturelle... Et voilà que, déjà, pointe à l'horizon de l'année 2025, un nouveau risque pour notre pays : un blackout d'énergie électrique !

Aucun horoscope, aucune diseuse de bonne aventure ne le prédit, non. Mais un très sérieux « Rapport sur l'analyse nationale des risques » signé de l'Office fédéral de la protection de la population et daté de...

novembre 2020 ! Une pénurie d'électricité figure au premier rang d'une liste de risques Top 10 alors que cette même pénurie occupe le deuxième rang, d'une autre liste Top 10, quant à l'ampleur des dommages engendrés.

Sans entrer dans le détail de l'analyse, nous pouvons retenir quatre facteurs qui concourent à ce risque :

- notre production helvétique d'énergie électrique ne couvre pas les besoins de la Suisse, tout spécialement en hiver ;
- nos contrats d'énergie avec l'Union Européenne (UE) sont, pour l'heure rompus ;

- nos besoins prennent l'ascenseur, tout spécialement en mobilité ou en connectivité ;

- enfin, notre pays n'est pas pionnier en matière de développement d'énergies renouvelables.

A ces constats, certains répliqueront qu'il est facile d'importer l'énergie dont nous avons besoin... Oui, mais nos voisins ont, eux aussi,

leurs problèmes : l'Allemagne connaît des difficultés d'approvisionnement, la France annonce la construction prochaine de deux nouveaux réacteurs nucléaires et l'UE menace d'interdire à ses membres d'exporter plus de 30% de leur énergie, en cas de pénurie. Autant dire que nous devons compter sur nous-mêmes ! Comment ?

**Des solutions (signées UDC) existent.**

- Poursuivre l'amélioration des isolations des bâtiments afin d'éviter le gaspillage, avec des aides de la Confédération, des cantons et des communes ;
- trouver les meilleures technologies pour stocker les surplus d'énergie ;
- utiliser toutes les sources de chaleur existantes : la biomasse, les eaux usées ou la géothermie ;
- faire attention car, par exemple, le remplacement du fossile par des pompes à chaleur est plus gourmand en énergie ;
- ou encore adapter notre législation afin d'éviter que fleurissent les oppositions vertes et d'autres associations contre des projets comme le rehaussement de nos barrages. Des oppositions qui freinent, qui bloquent l'utilisation des richesses de notre environnement, tout en préservant notre nature.

Et finalement, en appeler à la responsabilisation de nos concitoyens et concitoyennes, de chaque ménage, de chaque entreprise : réajuster nos habitudes et, pourquoi pas, de temps à autre, tirer la prise...

## Voici ce que propose l'UDC:

- de mettre en place immédiatement un général de crise chargé d'élaborer, d'ici l'été 2022, des variantes de solutions pour un approvisionnement en électricité sûr, indépendant et économique ;
- de reporter les objectifs de réduction du CO2 au profit d'un approvisionnement énergétique national sûr ;
- de mettre à contribution les cantons et les villes qui, par leur politique énergétique irresponsable, mettent en péril la sécurité d'approvisionnement.

# Voici mon plan pour promouvoir la prospérité en 2022

Pour que les entreprises puissent prospérer et créer des emplois attrayants, elles ne doivent pas être entravées par des réglementations coûteuses. La formation, la recherche et l'innovation contribuent grandement à la prospérité de la Suisse.



par Guy Parmelin  
Conseiller fédéral,  
chef DEFR, Bursins (VD)

Mon année présidentielle vient de s'achever. Ce fut une année intense et émouvante. Les tâches de mon département sont à nouveau au centre de mes préoccupations pour 2022. En premier lieu, il s'agit pour moi de renforcer l'économie, en particulier les PME, et donc de préserver et de créer des emplois. Je mettrai l'accent sur les domaines suivants :

- Je présenterai au Conseil fédéral une vue d'ensemble du renforcement de la place économique suisse, **notam-**

ment en application des motions du groupe UDC et du conseiller aux États Hannes Germann. L'objectif est de dresser un état des lieux et d'identifier les besoins d'optimisation, notamment dans la perspective de l'après-crise Covid.

- Je veux **encourager l'activité entrepreneuriale** via deux projets : Premièrement, avec la **loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises** (LACRE) le Conseil fédéral veut examiner systématiquement le potentiel d'allègement des réglementations existantes et des nouveaux projets et mieux exploiter les avantages de la numérisation dans les démarches administratives. Deuxièmement, les réglementations qui sont coûteuses pour les entreprises doivent répondre à des exigences plus élevées :

le **frein à la réglementation** exige une majorité qualifiée pour les décisions parlementaires correspondantes.

- Des **dizaines d'accords de libre-échange** avec 43 partenaires en dehors de l'UE/AELE **garantissent à l'économie suisse un accès privilégié au marché**. Je souhaite continuer à développer et à moderniser ce réseau de manière ciblée en 2022. Parallèlement, nos entreprises doivent pouvoir utiliser plus facilement et mieux les accords de libre-échange.
- La pénurie croissante de main-d'œuvre qualifiée peut être combattue par des professionnels bien formés. C'est pourquoi je veux **renforcer l'apprentissage et la formation professionnelle supérieure**. De même, nous devons assurer notre place de leader mondial en matière de formation, de recherche et d'innovation, notamment en renforçant les coopérations internationales, au-delà des réseaux européens, comme récemment avec les États-Unis.
- Enfin, je veux donner à la **politique agricole** une base solide et à long terme. À cet égard, **une production indigène forte** me tient à cœur - tout comme la promotion de la capacité d'innovation, du savoir-faire et de la valeur ajoutée de nos agriculteurs. En outre, l'agriculture doit être soutenue de manière optimale sur la voie d'une production durable.

Ce ne sont là que quelques-uns des axes avec lesquels je souhaite promouvoir la prospérité de notre pays. Je ne manquerai certainement pas de travail. Et je serai reconnaissant de pouvoir continuer à compter sur l'important soutien de l'ensemble de l'UDC.



Le Learning Rolex Center sur le campus de l'EPFL-UNIL à Lausanne symbolise l'innovation dynamique de l'Arc lémanique. En 2022, la Suisse aura plus que jamais besoin de maintenir de bonnes conditions-cadres et d'en créer de nouvelles.

# Renforcer la Suisse et assurer la prospérité

Le 13 février 2022, nous voterons sur la « Modification de la Loi fédérale sur les droits de timbre ». Cela sonne très technique. Et on dirait que cela ne concerne pas la plupart des gens dans ce pays.



par Ueli Maurer  
Conseiller fédéral, chef  
DFF, Wernetshausen (ZH)

C'est pourtant exactement le contraire qui est vrai ! Il s'agit d'un vote qui touche directement notre prospérité. Pourquoi la Suisse est-elle l'un des pays les plus riches du monde ? Et cela sans ressources minières, sans accès à la mer, et avec une topographie difficile ? Parce que nous avons donné à notre pays un environnement dans lequel les personnes et les entreprises peuvent s'épanouir librement. Le travail paie ! Les bonnes idées sont récompensées, les investissements sont rentables. Il est intéressant de créer des entreprises et des emplois en Suisse. En fin de compte, c'est de cela que nous vivons toutes et tous. Même ceux qui aiment critiquer l'économie devraient se rappeler que nous ne pouvons financer notre État et ses nombreuses prestations que grâce à des entreprises fortes et florissantes.

## Le succès ne va pas de soi

Notre pays et notre économie se portent bien, mais nous nous trompons lourdement si nous pensons que tout cela est gravé dans le marbre. Le succès nous incite trop souvent à nous reposer sur nos

lauriers. Nous devons nous méfier de cette autosatisfaction.

Il s'agit au contraire de faire preuve d'esprit critique et se demander ce que nous pouvons améliorer. Car d'autres nous rattrapent. La concurrence internationale s'intensifie, la mondialisation renforce la concu-

rens-cadres. Les esprits innovants créent leurs start-ups là où ils trouvent les meilleures conditions. Et ce n'est que là où l'on investit qu'il y a des emplois bien rémunérés et que les recettes fiscales remplissent les caisses de l'État et donc les nôtres.

## Un OUI bénéfique à toutes et à tous

C'est pourquoi nous voulons supprimer le droit de timbre sur l'émission de titres, comme les actions ou les parts de coopératives. Car cet impôt est une sorte d'impôt pénal sur les investissements : quiconque crée une entreprise ou augmente son capital doit d'abord remettre de l'argent à l'État avant de pouvoir gagner quoi que ce soit. Chez nous, le fisc exige pour lui-même un pour cent de la somme des titres émis, alors que d'autres pays, partout dans le monde, courtisent et attirent les investisseurs avec des conditions généreuses.

Garder ce droit de timbre n'est pas très futé : nous pénalisons ainsi précisément ceux qui investissent en Suisse et veulent y dépenser de l'argent. Pas étonnant dès lors que les entreprises se détournent et cherchent d'autres solutions de financement, par exemple à l'étranger. Avec le droit de timbre, nous nous tirons une balle dans le pied. En votant OUI le 13 février, nous supprimons cet obstacle et renforçons notre pays dans la concurrence mondiale. Et nous en tirerons toutes et tous profit !



Renforcer la Suisse et renforcer la prospérité de toutes les personnes vivant en Suisse, en particulier les familles : telle est la ligne politique du conseiller fédéral Ueli Maurer. C'est pourquoi l'UDC appelle à voter OUI à la suppression du droit de timbre le 13 février.

rence. Les entreprises placent leur argent là où elles bénéficient des meilleures condi-

**Renforcer les arts et métiers.  
Sécuriser les emplois.**



**OUI** le 13 février

**Modification de la  
loi sur les droits de timbre**



# Il est temps d'adopter une stratégie de sortie

**Le virus du Corona doit être traité dorénavant comme les autres maladies. Les groupes à risque doivent être protégés par des mesures simples et reconnues, comme se tenir à distance et se laver les mains. Et l'État doit, avant tout, veiller à ce qu'il y ait suffisamment de vaccins, de médicaments et de places en soins intensifs dans les hôpitaux.**



par Albert Rösti  
Conseiller national  
Uetendorf (BE)

Après presque deux ans de pandémie, il est grand temps de s'entendre sur une stratégie de sortie de cette situation particulière. Il est peu probable que le Corona disparaisse comme par enchantement dans un avenir proche. Mais une stratégie de sortie est possible – et même nécessaire ! - par des mesures de protection générales et des réserves suffisantes en vaccins, médicaments et places en soins intensifs.

## Mesures générales

Les mesures de protection générales telles que se tenir à distance, se laver

les mains ou porter des masques pour les groupes à risque ne freinent guère l'économie, mais sont très utiles contre toutes sortes d'infections.

## Précautions dans le domaine des vaccins et des médicaments

Il est important que la Confédération et les cantons s'assurent en permanence que les doses de vaccin nécessaires soient disponibles et, si d'autres rappels sont nécessaires, que la logistique soit dans les starting-blocks. Priorité doit aussi être donnée à l'acquisition de médicaments potentiellement efficaces contre le Covid 19. Et c'est à l'Etat d'y veiller !

## Oui à la vaccination - Non à l'obligation de se faire vacciner

En ce qui concerne la vaccination, rappelons la stratégie de l'UDC qui a toujours été claire et inchangée depuis que dure cette pandémie : la vaccination contribue de manière importante à

l'autoprotection, en particulier pour les groupes à risque, et constitue donc une mesure – mais pas la seule ! - qui permet à la société de sortir de cette crise sanitaire. Lorsque j'ai appelé à se faire vacciner dans l'émission d'Arena du 10 décembre 2021, certains médias ont présenté ma déclaration comme une volte-face de l'UDC. Manifestement, ils n'ont pas voulu entendre la nuance entre une vision positive de la vaccination et un refus clair de l'obligation de se faire vacciner, ce que j'ai pourtant clairement expliqué lors de cette émission.

## Capacités hospitalières

Une stratégie de sortie réussie de la crise implique de maintenir un nombre suffisant de places en soins intensifs dans les hôpitaux, pour éviter les goulots d'étranglement à chaque nouvelle vague. Ce qui coûte beaucoup moins cher que des indemnités généralisées en raison de restrictions économiques. Le fait que le nombre de places en soins intensifs ait été réduit de 1100 à 850 au cours de la pandémie est inacceptable. Ce qui fut justifié par le manque de personnel soignant. Or, il manque manifestement un système d'incitation innovant pour recruter ou faire revenir le personnel nécessaire. C'est dans ce contexte que la loi Covid - également sous la pression et avec le soutien de l'UDC - a confié aux cantons la tâche de garantir les capacités en soins intensifs dans leurs hôpitaux. Et c'est la Confédération qui doit définir ces capacités en collaboration avec les hôpitaux.

Si ces mesures sont appliquées avec succès et de manière conséquente, les restrictions sociales et économiques seront bientôt des reliquats de l'histoire.



**Les restrictions massives de la vie publique doivent être levées afin que les gens puissent à nouveau circuler librement entre eux sans la contrainte du certificat Covid.**

# Aujourd'hui le tabac!

# Demain le cervelas?



# NON

à l'initiative extrême  
contre la publicité

## 5 bonnes raisons de voter NON à l'interdiction de la publicité :

- ✗ La protection de la jeunesse est importante, mais l'initiative dite «Enfants sans tabac» est **extrême**. Elle équivaut à une interdiction totale de la publicité pour le tabac.
- ✗ Si l'interdiction totale de la publicité pour les produits du tabac est adoptée, **d'autres interdictions de publicité menaceront des produits comme les saucisses, l'alcool, les sucreries ou les voitures**. Va-t-on se laisser **infantiliser** encore longtemps ?
- ✗ L'interdiction de la publicité nuit aux PME et à l'économie. Elle menace des places de travail !
- ✗ Les journaux et magazines ainsi que les manifestations culturelles seront plus chers en cas d'interdiction de la publicité.
- ✗ Le Parlement a adopté l'année passée une nouvelle loi sur les produits du tabac qui ancre la protection de la jeunesse contre les produits du tabac dans la législation. Contrairement à l'initiative, la nouvelle loi sur les produits du tabac est mesurée. Cette initiative populaire est donc superflue !

## Le comité contre l'interdiction de la publicité vote NON à l'initiative extrême pour l'interdiction de la publicité



**Jean-Pierre Grin,**  
Conseiller national, UDC / VD



**Céline Amaudruz,**  
Conseillère nationale, UDC / GE



**Pierre-André Page,**  
Conseiller national, UDC / FR



**Jacques Nicolet,**  
Conseiller national, UDC / VD



**Michael Graber,**  
Conseiller national, UDC / VS



**Jean-Luc Addor,**  
Conseiller national, UDC / VS

